5k
419
24
1.14
no 3

Vol. XIV. — No 3. MARS 1908

Le Rosaire

Revue mensuelle

Publiée par les Pères Dominicains

SOMMAIRE

Gravures : (*hors texte*) S. Thomas d'Aquin.
L'Annonciation.

Texte : S. Thomas d'Aquin, le maître des écoles catholiques, fr. Th. Dom. C. Gonthier. — Hymnes de la fête de N.-D. de Lourdes, abbé L. L. Dupré. — Les étudiants au temps de S. Thomas d'Aquin, * * *. — Chronique. — Notices Bibliographiques.

Couvent de Notre-Dame du Rosaire
Saint-Hyacinthe.

Grand Trunk Railway System

"INTERNATIONAL LIMITED"

The finest and fastest train in Canada. Running through the Largest and most Prosperous Towns and Cities of Canada and the States of Michigan, Indiana and Illinois.

Train de luxe le plus rapide en Canada. Traverse les grandes villes et les villages les plus importants du Canada et des Etats du Michigan, Indiana et Illinois aux Etats-Unis.

RUNS EVERY DAY
TOUS LES JOURS

DÉPART. **Montreal 9.00 a.m.**

ARRIV. **Chicago 7.42 a.m.**

NEXT MORNING – LE LENDEMAIN

Solid wide Vestibule Train with Elegant First Class Coaches Pullman Sleeping Cars Cafe Parlors Cars serving meals and refreshments to the card.

MONTREAL to DETROIT and CHICAGO

Lv. MONTREAL (Bonavent.)	9.00 a.m.	
Ar. Cornwall	10.20 "	
" Prescott	11.14 "	
" Brockville	1.30 "	
" Thousand Islands jct.	12.08 p.m.	
" Kingston	12.46 "	
" Napanee	1.08 "	
" Belleville	1.37 "	
" Coborg	2.35 "	
" Port Hope	2.45 "	
" TORONTO	4.30 "	
" HAMILTON	5.30 "	
Ar. St. Catherine	6.34 p.m.	
" Niagara Falls, N. Y.	6.55 "	
" BUFFALO	8.25 "	
Ar. Wood-stock	7.00 p.m.	
" London	7.43 "	
" Windsor (East Time)	10 20 "	
" DETROIT, (Cent. time	9.45. "	
" Durand	11.50 "	
" Lansing	12.56 a.m.	
" CHICAGO	7.42 "	

De larges et surs Compartiments. Première d'un Luxe somptueux Salons à Fauteuils Pullman Lits Salons Wagon-restaurant Repas et Rafraichissements servis à la carte.

MONTRÉAL à DETROIT et CHICAGO.

Lake Ontario in view for more than 100 miles of the journey. Fast time. Polite employees. Grand Scenery and unexcelled equipment.

Longe le lac Ontario plus de 100 milles de parcours. Train à grande vitesse. Urbanité parfaite des employés. Magnifiqus décors et équipements insurpassables.

CHAS. M. HAYS, Second V. Pres. and Gen. Manag. MONTREAL

W. E. DAVIS, Passenger Trafic Manag. MONTREAL

G. T. BELL, Gen. Pass. and ticket Agent, MONTREAL

GEO. W VAUX, Asst. Gen. Passenger and Ticket Agent, CHICAGO.

H. G. ELLIOTT, Asst. Gen. Passenger and Ticket Agt. MONTREAL.

Vin de Messe

Archevêché de Québec, 30 juillet, 1906.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe, dit de **ST-NAZAIRE**, vendu par la maison

A. TOUSSAINT & Cie

se fait sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée a ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L. N. ARCH. DE QUÉBEC.

Ce Vin de Messe se fabrique sous le patronage spécial de **Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec** et sous la surveillance autorisée de **Mgr Laflamme**, ancien recteur de l'Université Laval.

A. TOUSSAINT & Cie
194 rue St-Paul, QUÉBEC.

MARTEL & LANGELIER

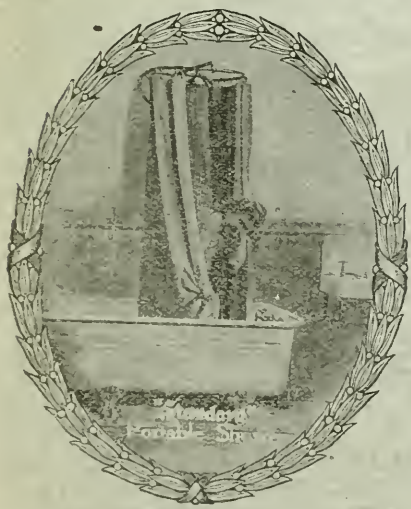

ENTREPRENEURS
PLOMBIERS

310, 312, 314 WELLINGTON
Ottawa, Ont.

Poseurs d'Appareils de chauffage à eau chaude et à vapeur, pour Edifices Publics et Résidences Privées. : : : : : : : : : : : : : :

Soumissions à bref délai.

Références. — Eglise et Couvent des Dominicains, Ottawa.— Collège Ste Anne de-la Pocatière. — Couvent des Pères du St-Esprit, près d'Ottawa, etc.

Tél. Bell 928

L. P. MORIN & FILS

ENTREPRENEURS-MENUISIERS

MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, JALOUSIES,
MOULURES, DÉCOUPAGES, ETC., ETC.

—— SPÉCIALITÉ : ——

Bancs d'Eglises, de Sacristies et d'Ecoles

Tout ouvrage fait promptement. Satisfaction Garantie.

COIN DES RUES

St-Joseph et St-Antoine, - - St-Hyacinthe, P. Q.

J. E. LIVERNOIS

Rue St-Jean,
QUÉBEC, Canada.

IMPORTATEUR EN GROS

Produits Chimiques,
Remèdes Brevetés,
Parfums, Etc.

Hôtel Balmoral,

COIN DES RUES

BROAD et OTTAWA.

PENSION $1.00 PAR JOUR.
REPAS SERVIS DANS LE DERNIER GOUT.
Bonnes Écuries et grande cour.
D. PROVOST, Prop.
Téléphone 955. OTTAWA.

L. A. GUERTIN

Chaussures et Valises

SEUL AGENT

pour les célèbres marques de Chaussures :

EMPRESS THE SLATER SHOE, J. & T. BELL

Place du Marché, ST-HYACINTHE.

LE SEUL MAGASIN de

Vaisselles, Verreries, Porcelaines, etc,

THÉ et CAFÉ (Gros et détail)

L. A. BRETON,

155, rue Cascades, - - - ST-HYACINTHE.

SPÉCIALITÉ : Objets de fantaisie, Jardinières, Statuettes artistiques, etc, etc., pour cadeaux.

MM. Raymond & Frère

Successeurs de MM. PAGNUELO, FRÈRES
CONTINUERONT À TENIR : —

EPICERIES DE TOUTE SORTE

VINS, LIQUEURS, Etc., Etc.

MAIS ABANDONNENT : —

VAISSELLES, FAIENCES, etc., etc.

Comme ils ont transporté : PLACE DU MARCHÉ, tout leur STOCK, ils gardent leur spécialité :

FERRONNERIES, VITRES, VERNIS.

Agents pour les Peintures SHERWIN-WILLIAMS.

N. B. — Ne vendent plus les Poêles.

UNE VISITE EST SOLLICITÉE AU NOUVEAU MAGASIN

PLACE DU MARCHÉ,

Rue Cascades, SAINT-HYACINTHE.

N. P. VIENS,

Marchand au détail de

Fruits domestiques et importés,

ÉPICERIES GÉNÉRALES, CONFISERIES, LÉGUMES,

COIN DES RUES

Cascades et St-Hyacinthe,

ST-HYACINTHE.

MAGASIN DE

Hautes Nouveautés

J. A. FAULKNER

IMPORTATEUR DE

Marchandises de Goût et d'Étape.

299 à 305 DALHOUSIE,

Phone 214. | OTTAWA.

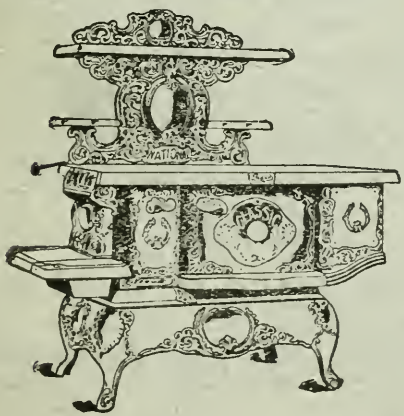

S. BOURGEOIS & CIE,

Marchands en Gros et en Détail

ST-HYACINTHE, Qué.

Ferronnerie, Quincaillerie, Epiceries, Vins et Liqueurs.

— SPÉCIALITÉS : —

Poêles et Ustensiles de Cuisine, Vins de Messe, Huile d'olive, de Table et à Lampions

Encens des Mages et Chandelle Paraffine.

L. A. MASSE J. N. CABANA

Massé & Cabana

ASSURANCES

Canadiennes, Anglaises

et Etrangères.

Incendie, Vie, Accidents et Maladies, Marine, Bris de Vitres

Identification, Garantie.

173½ Girouard,
ST-HYACINTHE
TELEPHONE BELL 31.

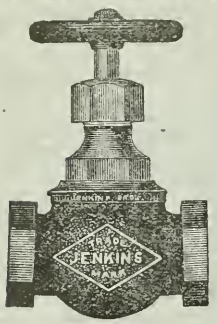

A. BLONDIN & CIE,

Plombiers-Sanitaires

Fournaises à l'Eau Chaude et à la Vapeur
Gaz, Bains, Water-Closets, etc., etc.

SPÉCIALITÉS :

Eglises, Presbytères et
Communautés Religieuses.

J. A. SIMARD & CIE

Bureau à NEW-YORK
Agence et Entrepôt :
21 HOUGHTON ST.
Worcester, Mass.

Manufacture Rouse's Point N.-Y.

Importateurs direct de
THÉ
du Japon, de Ceylon, des Indes et de Chine
CAFÉ
Mocha, Java, Maracaïbo, Etc., Etc.

Propriétaires du Dominion Coffee & Spice Mills Co.
Rotisseurs et Jobbers,
Montréal.

Téléphone Bell, Main 103

305-307 Rue St-Paul, Montréal, Qué.

S. J. MAJOR, LIMITED

ÉPICIERS EN GROS et

Importateurs de Vins et Liqueurs,

OTTAWA, Can.

SPÉCIALITÉ : — **Vin pour Sacrifice de la Messe, Huile de Sanctuaire, Cierges, Chandelles, etc.**

Etoffes Spéciales pour Communautés Religieuses

Les Fils d'Adrien Fournier

MANUFACTURES à OULLINS, près Lyon, FRANCE.

Teintures noires, garanties ne changeant pas.

E. RAMPON, - - Agent.

118 St-Jacques, MONTREAL.

BANQUE DES CANTONS DE L'EST

CAPITAL : $3,000,000 -:- FONDS DE RESERVE : $1,860,000

Bureau principal, SHERBROOKE, Qué.

CINQUANTE SUCCURSALES, disséminées dans la Province de Québec, nous donnent plus de facilités qu'à aucune autre banque pour les COLLECTIONS et le COMMERCE ORDINAIRE dans ce vaste territoire.

DEPARTEMENTS D'EPARGNES DANS TOUS NOS BUREAUX

SUCCURSALES

dans le Manitoba, l'Alberta, la Colombie Anglaise

CORRESPONDANTS DANS TOUS LES PAYS

CALENDRIER DU MOIS DE MARS

— 1908 —

CALENDRIER ROMAIN
(des provinces ecclés. de Québec, Montréal et Ottawa.)

CALENDRIER DOMINICAIN
(du Canada et des Etats-Unis)

FÊTES			FETES
QUINQUAGÉSIME, 2 cl.	DIM.	1	QUINQUAGÉSIME.
De la férie.	Lundi	2	B. Henri Suso, C. O. N.
De la férie.	Mardi	3	S. Pierre Damien, C. D.
LES CENDRES.	Merc.	4	LES CENDRES.
De la férie.	Jeudi	5	Comm. Passion N. S. J. C.
Ste-Couronne d'Epines, d. m.	Vend.	6	B. Jourdain de Pise, C. O. N.
S. Thomas d'Aquin, C. D., d.	Sam.	7	S. THOMAS D'AQUIN, C.O.N., D.
QUADRAGÉSIME, 1 cl. sem.	DIM.	8	I DIM. QUADRAGÉSIME.
Ste Françoise, Ve., d.	Lundi	9	S. Françoise Romaine, Vve.
SS. 40 Martyrs, sem.	Mardi	10	B. Pierre Jérémie, C. O. N.
Quatre Temps. De la férie.	Merc.	11	B. Christophore, C. O. N.
S. Grégoire, Pape Doct., d.	Jeudi	12	S. Grégoire le Grand, P. Doct.
Quat. T. Ste-Lance et SS. Clous,	Vend.	13	Ste Lance et SS. Clous.
Q. T. De la férie. [d. m.	Sam.	14	Oct. S. Thomas d'Aquin.
II DIM. DU CARÊME.	DIM.	15	II DIM. QUADRAGÉSIME.
De la férie.	Lundi	16	S. Casimir, C.
S. Patrice, Ev. C., d. m.	Mardi	17	S. Patrice, E. C.
S. Cyrille de Jér. E. D., d.	Merc.	18	B. Sybilline, V. O. N.
S. JOSEPH, Pat. de l'E. U., d. 1 cl.	Jeudi	19	S. JOSEPH, EP. B. V. M.
S. Gabriel, archange, d. m.	Vend.	20	S. Suaire N. S. J. C.
S. Benoit, ab. d. m.	Sam.	21	S. Benoit, abb.
III DIM. DU CARÊME.	DIM.	22	III DIM. QUADRAGÉSIME.
S. Thuribe, E. C., d.	Lundi	23	S. Jean de Dieu, C.
S. Suaire de N. S. J. C., d. m.	Mardi	24	S. Gabriel archange.
ANNONCIATION B. V. M. d. 1 cl.	Merc.	25	ANNONCIATION B. V. M.
De la férie.	Jeudi	26	Oct. S. Joseph.
SS. Plaies N. S. J. C., d. m.	Vend.	27	SS. Plaies N. S. J. C.
S. Jean Capistran, C. s.	Sam.	28	De l'oct. Annonc.
IV DIM. DU CARÊME.	DIM.	29	IV DIM. QUADRAGÉSIME.
S. Jean Damas., C. D., d.	Lundi	30	De l'oct. Annonc.
De la férie.	Mardi	31	De l'oct. Annonc.

" Oeuvre du Noviciat " des Dominicains

Le but de l'œuvre est d'aider les Pères Dominicains dans l'éducation religieuse et théologique de leurs novices.

Pour appartenir à l'œuvre il faut : 1. Prier pour le recrutement de l'Ordre de S. Dominique ; 2. Faire une aumône de 25 cts par année. L'abonnement est renouvelable chaque année.

AVANTAGES. 1. Participation aux prières, bonnes œuvres des religieux, en particulier des noviciats ; 2. Une messe à la mort de chaque abonné, pourvu qu'on retourne le billet d'agrégation ; 3. Une messe le samedi de chaque semaine.

Toute personne qui envoie vingt abonnements, a droit à un abonnement gratuit au " ROSAIRE " pour un an.

R . P. F. THIBAULT, Directeur.

SAINT THOMAS D'AQUIN

SAINT THOMAS D'AQUIN

LE MAITRE DES ÉCOLES CATHOLIQUES

Il y aura bientôt trente ans que Léon XIII, presque au début de son Pontificat, entreprit par sa mémorable encyclique *Aeterni Patris* la restauration des études théologiques et philosophiques qu'il devait mettre, deux ans plus tard, avec toutes les écoles catholiques, sous le patronage de S. Thomas d'Aquin. Cette encyclique n'est pas seulement une œuvre magistrale de doctrine et de sagesse chrétienne : elle est une date dans l'histoire de l'Eglise et dans l'histoire de la pensée humaine. Le temps seul en fera connaître, au grand nombre des esprits qui ne voient ni de haut ni très loin, toute l'influence et la portée.

Peu de Pontifes ont été entourés aussi constamment que Léon XIII au cours de son long Pontificat de la faveur et de la louange de l'opinion ; mais il n'y en a peut-être pas qui, pour être bien jugé et vu dans son vrai jour, ait besoin autant que lui d'être placé dans le recul de l'histoire. On le verra plus tard, son action sur l'Eglise et sur le monde, son action profonde, efficace et durable, aura surtout été une action doctrinale — et une action à longue portée. Cet homme, à qui l'on a fait la réputation d'être surtout un homme de son temps, se trouvera avoir été surtout l'homme des temps à venir.

Il semble bien que la Providence ait voulu, en l'appelant au Souverain Pontificat après une si longue préparation, à un âge où la plupart des hommes se dégagent des soucis et des préoccupations du temps pour ne songer plus

qu'aux jours éternels, l'avertir que sa mission serait moins de tourner les écueils de l'heure présente que de faire luire au ciel la lumière, et de tracer d'une main sûre la route qui permettrait à l'Eglise de voguer à pleine voile vers l'avenir. Aucun Pape sûrement ne s'est plus préoccupé des maux de son temps, de dissiper ses erreurs, de panser doucement ses blessures ; mais il semble toujours qu'en pourvoyant aux nécessités du présent, l'esprit du Pontife est plus préoccupé encore d'un long et lointain avenir. Pour de longues années encore, sinon pour des siècles, ses successeurs ne feront qu'appliquer les principes qu'il a mis dans une si haute et si sereine lumière : avec le temps ils tireront les conséquences des prémisses qu'il a nettement et fermement posées.

Mais mon but n'est pas d'apprécier l'œuvre de ce grand Pontificat : je voulais seulement remarquer que, pour l'un de ses premiers actes, comme à peu près pour tous les autres, il a été très loué et moins bien compris par ceux-là mêmes qui ont affecté parfois de le louer davantage. Je ne parle pas seulement ici des farceurs de toute robe qui ont été les pères et les tenants du modernisme, mais de ceux-là mêmes qui ont voulu davantage entrer dans les vues du Pape, faire acte d'obéissance et suivre la direction donnée.

Nous en pouvons parler à l'aise. Il n'y a peut-être pas de pays au monde où l'on se soit aussi vite et aussi généralement mis en règle avec la direction pontificale donnée dans l'encyclique *Aeterni Patris*. Est-ce pure docilité à un enseignement et à une direction de l'autorité suprême ? Est-ce la répercussion naturelle de la réforme faite dans les études à Rome même, où se sont formés la plupart des professeurs qui enseignent ou ont enseigné depuis lors la philosophie dans nos maisons d'enseignement secondaire ? Est-ce la nécessité de se conformer à l'enseignement de notre Université Catholique, et de répondre à l'exigence de son programme ? Qu'elle soit due à toutes ces causes ou seulement à l'une d'entre elles, il est incontestable que la réforme n'a été en aucun pays plus prompte et plus universelle. Aujourd'hui, il n'y a peut-être pas une seule maison d'enseignement secondaire classique dans notre pays, qui n'ait dans son programme l'enseignement de la philosophie scolastique, et, autant que possible, *ad mentem Sancti Thomæ*. En conclure cependant que parmi nous tous ceux qui se sont mis à la tête du mouvement de restauration, et ceux qui, en plus grand nombre, s'y sont laissé entrainer, en ont compris de

suite l'urgence et la portée, serait illusion pure. La plupart ont eu d'abord le mérite de l'obéissance aveugle, et la grâce de l'obéissance a fini par ouvrir les yeux d'un grand nombre, non pas de tous.

Même parmi nous, plusieurs subissent la philosophie et la théologie thomistiques, comme une mode à laquelle l'on ne peut pas décemment se soustraire, mais n'y sont nullement attachés, parce qu'ils n'en ont jamais eu l'intelligence. Ce sont en général ceux qui se livrent tout entiers à l'étude de la littérature entendue d'une certaine façon, ou qui se cantonnent exclusivement dans les sciences naturelles ou autres Ces gens se croient facilement forts de tout ce qu'ils ignorent, et n'imaginent pas qu'à leur formation intellectuelle il manque seulement le principal, une forte éducation philosophique et théologique, sans laquelle la plupart des esprits, même ornés et brillants, manquent de sérieux, de largeur et de pondération.

Pour quelques-uns le retour à la philosophie et à la théologie de saint Thomas n'est ni possible pratiquement, ni même désirable. Saint Thomas, ils le vénèrent, tellement qu'ils n'osent ni l'étudier ni même le lire : ils le déclarent plutôt inabordable. Puis, fût-il accessible aux jeunes esprits si peu enclins à la métaphysique, de quelle utilité serait, dans les conditions de la vie moderne une initiation plus complète à sa philosophie, et pour l'enseignement des fidèles et le ministère ordinaire du prêtre une connaissance approfondie de sa théologie ?

Voilà ce que l'on pense et ce que l'on dit quelquefois, ce que l'on insinue du moins, dans des réflexions frondeuses, qui ont l'intention d'être spirituelles. On ne se doute pas, que fût-on très lettré et très au courant des progrès modernes des sciences, en voulant faire ces traits d'esprit, on trahit une infirmité de jugement et une véritable ignorance de ce que l'on affecte de ne pas apprécier.

Le mot est dit, je ne le retire pas. Ce qu'il y a, dans certains pays, au fond de toutes les résistances et de toutes les oppositions à la direction de l'encyclique *Aeterni Patris*, c'est l'ignorance, l'ignorance du temps présent et du grand besoin de l'esprit moderne, l'ignorance de ce qu'est au fond la vraie philosophie et la vraie théologie, l'ignorance non seulement des œuvres et de l'enseignement de notre incomparable Docteur, mais celle de sa mission perpétuelle dans l'Eglise. Et c'est peut-être la raison pour laquelle,

même parmi nous, d'excellents esprits n'entrent qu'à demi, ou n'entrent pas du tout dans la pensée de Léon XIII, qui est celle de Pie X et qui sera celle de ses successeurs.

S'il y a un préjugé qui hante les cervelles modernes, celles surtout qui sont préoccupées, pour ne pas dire grisées, de sciences, de littérature, de critique, etc, c'est qu'avec le progrès et l'émancipation des sciences et la vulgarisation de l'instruction, la philosophie est moins que jamais nécessaire, et que ses beaux jours sont passés. Ce préjugé a bien tout l'air d'une sottise. La vérité est que la philosophie n'a jamais été plus nécessaire, et que sous peine de se déformer jusqu'à perdre le sens du vrai, l'esprit moderne doit revenir à son école. Elle seule, avec la théologie rationelle, lui formera ce ferme bon sens qui juge toutes les connaissances, donne à chacun sa vraie portée et les utilise toutes sans abuser d'aucune.

On vient de voir où vont inévitablement les esprits les mieux doués, sans philosophie et sans théologie rationelle. Trouvera-t-on parmi les modernistes des deux mondes, — il y en a dans les deux mondes, — un seul homme qui ne soit absolument court de philosophie et de théologie ? Pourquoi tant d'hommes d'une intelligence plus qu'ordinaire, après tant d'études et de labeurs, ont-ils abouti à perdre tout à fait, sous prétexte de science, de critique, d'exégèse, le sens catholique, et parfois le sens commun ? Il n'est pas nécessaire d'être un Tyrrell ou un Loisy pour arriver à des hérésies ou à des vérités incomplètes qui sont des contre-sens, et souvent la forme la plus dangereuse de l'erreur et de l'ignorance.

L'esprit moderne s'est appliqué à faire, pour la lumière intellectuelle, ce que fait le savant pour la lumière du soleil : il la décompose en autant de rayons qu'elle contient de couleurs, — et il étudie chaque chose dans le rayonnement d'une seule couleur, ne se doutant pas qu'il ne met plus les objets dans leur vrai jour, et déforme insensiblement son regard. C'est ainsi qu'il arrive à voir ce qu'il appelle la vérité scientifique, la vérité historique, toutes les vérités apparentes, partielles, incomplètes, qui ne sont pas la vérité toute simple, la vérité entière, la vérité qui seule ne porte pas d'autre nom, parce qu'elle seule est la vérité vraie.

La philosophie, telle que l'enseigne saint Thomas, n'est pas une science particulière, qui enrégistre un plus ou moins

grand nombre de phénomènes d'un certain ordre : c'est la science, c'est-à-dire la connaissance sûre et certaine de tout ce que l'homme peut connaître par la lumière naturelle de la raison. Elle n'exclut, ni ne combat, ni ne contredit aucune connaissance ni aucune science : elle les contient toutes et les ordonne, les éclairant l'une par l'autre, concentre et unit tous leurs rayons et toutes leurs couleurs, pour tout éclairer de la lumière complète et totale de la raison. Elle ne paralyse pas plus les sciences, ni n'entrave leur légitime développement, que la boussole et le gouvernail ne retardent et n'empêchent la marche du navire.

Précisément parce que toutes les sciences ont pris un grand essor, parce que l'instruction se vulgarise et que bientôt tout le monde aura quelques notions de toutes choses, il importe souverainement que toutes les sciences humaines ne puissent pas s'affranchir, consciemment ou non, de la dépendance mutuelle que la raison demande : comme les membres du corps ne doivent croître et se fortifier, que pour rester à la place que la providence leur a marquée, et faire plus efficacement et plus parfaitement le service du corps tout entier.

Les Papes ont bien remarqué que l'esprit moderne est comme un enfant précoce, auquel une ardente et insatiable curiosité ouvre les yeux sur toutes choses. Il veut tout savoir, et peut tout apprendre, à une condition, c'est que son jugement et sa raison seront formés et développés, à mesure que grandira son inspiration et que s'enrichira sa mémoire. C'est la raison de leur insistance sur la nécessité d'une sérieuse formation philosophique et théologique pour tous les esprits de notre temps, particulièrement pour ceux qui doivent former et diriger l'opinion, ou qui seront chargés d'instruire les autres.

Et, c'est là que je voulais en venir, dans cette causerie ; c'est la raison pour laquelle Léon XIII, après tant de ses prédécesseurs, et Pie X après Léon XIII, n'ont cessé de préconiser saint Thomas d'Aquin, comme le maître unique de toutes les écoles vraiment catholiques, celui que doivent étudier, aujourd'hui plus encore qu'au moyen âge, tous ceux qui veulent arriver à la vraie science des vérités de l'ordre naturel et de l'ordre surnaturel, et refaire dans les esprits ce sens parfait du juste et du vrai, qui en lui semblait moins humain qu'angélique.

Plus d'un sera tenté de voir là une exagération de panégyriste. N'y a-t-il pas eu en grand nombre dans l'Eglise des philosophes et des Docteurs ? N'ont-ils pas été tous en possession de la vérité totale et complète ? Quelques-uns même n'ont-ils pas ajouté aux enseignements du Saint Docteur ? Lui-même, d'ailleurs, qu'a-t il fait autre chose que résumer, mettre en ordre et préciser l'enseignement des philosophes et des Docteurs qui l'ont précédé ? Pourquoi, dès lors, serait-il le maître unique et incomparable de toute philosophie et de toute théologie ?

Parce qu'il est et restera éminemment le Philosophe et le Théologien : parce qu'il a été suscité de Dieu pour créer, non une philosophie ou une théologie, mais la Philosophie et la Théologie. Or la Philosophie et la Théologie une fois créées et organisées le sont pour toujours et ne peuvent plus être jamais à reprendre, ni dans l'ensemble ni dans leurs parties principales.

Pour la théologie, rien de plus évident, puisqu'elle est la science de toutes les vérités surnaturelles révélées de Dieu, lesquelles sont invariables et seront toujours dans les mêmes rapports les unes avec les autres. La synthèse des vérités révélées une fois faite et bien faite n'est plus jamais à refaire : elle est faite pour l'éternité. Or c'est au Docteur Angélique seul que Dieu a donné la mission et réservé la gloire de bâtir, en un édifice d'une incomparable architecture, cette synthèse de toutes les vérités surnaturelles qui s'appelle : *Summa totius theologiæ*. Et cette synthèse, elle a été parfaitement faite du jugement de l'Eglise et de Jésus-Christ même. C'est pourquoi nul ne sera vraiment théologien et expert dans la science des vérités surnaturelles, qui n'aura pas connu et médité l'œuvre du Docteur Angélique, et nul n'ignorera une seule des vérités de la foi et un seul des enseignements des autres Docteurs, qui se sera parfaitement assimilé ceux de saint Thomas d'Aquin.

Or, ce qu'il a fait pour les vérités de l'ordre surnaturel, Dieu a voulu que le saint Docteur le fît pour toutes les vérités de l'ordre naturel, dont la synthèse complète est la Philosophie, et qu'il fût à jamais dans l'Eglise le maître de la pensée humaine, comme de la science divine.

Il est à remarquer que c'est plus encore à la Philosophie de saint Thomas qu'à sa théologie que Léon XIII a voulu ramener toutes les écoles catholiques, parce qu'elle est la seule qui coordonne parfaitement et éclaire les unes

par les autres les vérités rationnelles, et la seule aussi qui ne perde jamais de vue l'harmonie et le parallélisme du monde naturel et du monde surnaturel. Dieu, l'homme et le monde, qui les a mieux connus et a mieux expliqué les rapports qu'ils ont entre eux ? Qui a mieux connu la nature et les lois de l'esprit humain ? Qui a su comme lui marcher sûrement à la lumière de la raison comme à celle de la foi ?

Et non seulement la philosophie du saint Docteur est aujourd'hui comme de son temps la plus complète, et celle qui prépare le mieux l'esprit à l'intelligence de la vérité chrétienne, mais sa méthode d'enseignement, à elle seule, forme et développe singulièrement le sens et l'amour du vrai. Aucun enseignement comme le sien ne donne le sentiment de la possession de la vérité. Il n'en donne pas seulement la certitude : il en donne comme la vision et l'intuition. Il enseigne lui-même, dans le traité des Anges, que plus ces purs esprits sont parfaits plus leurs idées sont simples et compréhensives, de sorte que dans une seule idée les anges comprennent ce que nous entrevoyons à la suite d'une multitude de raisonnements, et que le premier des anges voit plus clairement et plus parfaitement, dans une idée unique, ce que tous les autres connaissent dans une multitude d'idées différentes. Il ressemble à ce premier des anges, en ramenant toujours à quelques idées simples et claires, mais infiniment fécondes et compréhensives, les enseignements les plus variés, et souvent les plus profonds et les plus difficiles. Son enseignement est vraiment une illumination qui fortifie l'esprit et lui donne comme une intuition de la vérité. Il est vraiment un maître angélique.

On raconte que le matin même où saint Thomas d'Aquin rendit le dernier soupir, dans l'abbaye de Fosse-neuve, un religieux aveugle se fit conduire auprès de sa dépouille mortelle, et après avoir prié avec ferveur au pied du saint corps, il appliqua ses yeux éteints sur ceux du saint Docteur, et, en se relevant, revit la douce lumière du jour. Puissent tant d'esprits avides de science, mais pris comme ce moine d'aveuglement et de ténèbres plus ou moins volontaires, entendre la voix des Pontifes romains qui les appelle, non à la dépouille, mais à la doctrine et aux enseignements du saint Docteur, et puisse l'Angélique maître leur rendre à tous la vraie lumière qui doit illuminer tout homme venant en ce monde !

FR. TH. DOM. C. GONTHIER.

NOTRE DAME DE LOURDES

HYMNES

A Vêpres.

Marie est toute pure, elle est immaculée :
Le maître de la foi l'a bien haut défini ;
Le monde croyant chante à joyeuse envolée
Le triomphe inouï.

Aux yeux d'une humble enfant la Vierge est apparue,
Et, rassurant son cœur transi d'effroi, lui dit
De sa bouche sacrée : Enfant, je fus conçue
Sans tache et sans délit.

O grotte bienheureuse, à jamais embellie
Par la divine Mère ! ô rochers vénérés,
D'où jaillit tout à coup une source de vie,
A flots accélérés !

Nos pieux pèlerins en foule ici se pressent ;
Par milliers il en vient des climats étrangers.
A la Vierge puissante, en priant, ils s'adressent
Contre tous les dangers.

La bonne Mère accueille et larmes et prières,
Accorde ses bienfaits aux cœurs endoloris ;
Chacun alors retourne aux rives de ses pères,
Voyant ses vœux remplis.

O Vierge, prends pitié des âmes qui te prient !
Oh ! réconforte-nous dans notre âpre labeur !
Du ciel obtiens aux cœurs brisés qui t'en supplient
La vie et le bonheur.

Ah ! gloire au Père, ainsi qu'à son Fils adorable,
Gloire égale à jamais soit à l'Esprit Divin,
Qui des deux procède et leur est en tout semblable ;
Gloire à tous trois sans fin.

A Malines.

Nous te louons en nos cantiques,
O Mère Vierge du Sauveur,
Accueille nos panégyriques
Et répands sur nous ta faveur.

D'Adam famille criminelle,
Nous naissons dans l'iniquité ;
De la souillure originelle
Ton être seul est exempté.

Du talon tu brises la tête
Du serpent plein d'aversion ;
Ta gloire est unique et parfaite
En ta pure conception.

O splendeur de la race humaine,
D'Eve tu rachêtes l'honneur ;
Nous t'en prions, que ta main vienne
Nous relever dans le malheur !

Du reptile, invincible reine,
Trompe et la rage et les filets ;
Fais, par ta grâce souveraine,
Qu'aux cieux nous savourions la paix.

A Laudes.

Guide du jour, brillante aurore,
Messagère qui nous sourit,
Ta famille à genoux t'implore,
O Vierge, dans l'obscure nuit.

Un torrent à l'onde en démence
Vers l'abîme nous roule tous ;
Quand paraît l'arche d'alliance,
Soudain il calme son courroux.

Seule tu reçois la rosée
Quand le sol est sec et brûlé,
Et quand la terre est arrosée,
Seul ton être est inviolé.

Vomissant un venin funeste
Satan ose te défier,
Mais la gloire à jamais te reste
D'avoir broyé son front altier.

Vois, ô mère, ô très douce mère,
Nos prières et nos sanglots ;
Des enfers qui nous font la guerre,
Triomphante, arrête les maux.

A Jésus gloire soit rendue,
De la Vierge enfant il naquit,
Et dans l'éternelle étendue
Gloire à Dieu, gloire au Saint-Esprit.

L. L. Dupré, Ptre.

LES ÉTUDIANTS

AU TEMPS DE SAINT THOMAS D'AQUIN

Le mouvement qui, aux XII^e^ et XIII^e^ siècles, s'accélèra dans la vie politique et renouvela presque la face de la société, se fit aussi sentir dans la vie intellectuelle. C'est à cette époque que se constituèrent ces corps puissants voués à l'enseignement supérieur, que l'on appella bientôt *universités*, — qui prirent leur origine dans les écoles épiscopales et monastiques, et acquirent avec le temps, dans l'Eglise et dans l'Etat, une immense influence.

La disette de livres et de moyens d'instruction particulière donnait aux centres d'études une grande importance. Un savant de renom commençait à professer, une foule d'auditeurs accouraient pour l'entendre ; d'autres docteurs, profitant de ce concours, venaient au même lieu répandre les connaissances qu'ils avaient acquises, et il se formait ainsi une université sans décret de l'Etat, sans qu'il y eut même aucune pensée d'un but public quelconque. C'est ainsi qu'au XII^e^ siècle le jurisconsulte Irnerius avait créé la grande réputation de l'école de Bologne, que Guillaume de Champaux, Abélard et Pierre Lombard avaient commencé de rendre célèbres les écoles de Paris, et que celles d'Oxford durent à quelques maîtres émigrés de Paris de prendre rang parmi les plus fameuses de l'Europe.

Avivées bientôt par cet intérêt qui naît des communications verbales entre les maîtres et les disciples, ces écoles devinrent des foyers indépendants d'études. La nécessité d'apprendre de vive voix faisait que les cours étaient suivis,

non pas seulement par de jeunes garçons, mais encore et surtout par des hommes faits, et souvent considérables, qui, réunis en corporations énergiques, comme tout ce qui existait alors, participaient à l'administration publique : ce qui faisait croître les écoles en force et en dignité. C'était ces associations, différentes selon les pays, que désignait l'expression *université*, — car on ne pensait pas alors à l'ensemble des sciences, on ne songeait pas à l'*université* des modernes. Le terme signifiait, non pas l'*école*, mais, dans un sens vraiment romain, la *corporation*, des maîtres ou des élèves, qui s'était formée, à l'occasion d'une ou de plusieurs écoles, parmi ceux qui tenaient les uns aux autres par les matières, scientifiques qu'ils étudiaient, ou les nations auxquelles ils appartenaient. A Bologne, on avait l'*universitas scholarium*, la " corporation des écoliers ", qui élisaient des chefs auxquels les maîtres eux-mêmes étaient soumis ; à Paris, l'*universitas magistrorum*, la " corporation des maîtres ", et les étudiants restaient subordonnés. Ces deux systèmes dérivaient de la forme du gouvernement des deux villes et de la nature de l'enseignement. Bologne, république, se plaisait à cultiver l'étude des lois ; Paris, ville monarchique, préférait l'étude de la théologie. Le système bolonais se propagea en Italie, dans le midi de la France, et au-delà des Pyrénées ; le système de l'université de Paris fut imité en Allemagne et en Angleterre, où il est resté en vigueur jusqu'aujourd'hui. [1]

Les étudiants formaient une caste privilégiée. A Bologne, ils jouissaient, quoique étrangers, des prérogatives civiles dans toute leur plénitude : ils juraient chaque année obéissance au recteur, et constituaient l'université proprement dite, avec voix délibératives dans les assemblées. Chaque nation se faisait représenter par un ou deux conseillers, qui, réunis au recteur, formaient le sénat pour la discussion des affaires. Les professeurs étaient exemptés du service militaire, et de toute espèce de taxes. La ville attribuait à tous, maîtres ou disciples, les mêmes droits qu'à ses citoyens, et les indemnisait des vols commis envers eux, si le coupable était hors d'état de le faire. Une loi bizarre imposait aux Juifs la charge de payer cent quatre livres et

---

1. Cf. Cantu : *Hist. Univ.* T. X. — *Dict. Théol. Cathol.* T. *XXIV.*

demie aux étudiants en droit, et soixante dix aux élèves qui suivaient les autres cours, pour faire un festin à l'époque du carnaval. C'était par ces privilèges et d'autres semblables, accordés aussi par d'autres écoles, que la ville de Bologne attirait la jeunesse studieuse.

L'université de Paris, qui ne comprenait que les professeurs, était exempte de la juridiction royale : tout prévôt du roi, c'est-à-dire tout chef de police, et le capitaine des gardes, devaient, à leur entrée en charge, prêter serment, dans la cathédrale, de ne jamais attenter en quoi que ce soit à cette prérogative. Les écoliers se trouvaient ainsi soustraits à la juridiction ordinaire ; en cas de délit, ils étaient arrêtés par le prévôt, mais consignés immédiatement au for ecclésiastique. La juridiction de l'université, c'est-à-dire, des maîtres, s'étendait sur toutes les affaires en rapport direct avec l'école. Elle édictait les lois par rapport au costume, aux dépenses, au crédit, contre la paresse, les jeux et les réjouissances illicites, contre la débauche, le mariage des étudiants, les associations secrètes, les tapages nocturnes, les duels, etc. C'est encore l'université qui imposait les différentes punitions académiques, telles que les châtiments corporels, les amendes, la prison, l'exil, l'exclusion temporaire ou perpétuelle des cours et des grades. Elle prenait aussi sous sa protection tous ceux qui travaillaient habituellement pour elle ou étaient au service des écoliers, comme les copistes, les enlumineurs, les relieurs, les libraires, les banquiers, les chirurgiens et les apothicaires, jusqu'aux buandières et aux valets des étudiants. Tout ce monde formait, avec les maîtres et les écoliers, la population universitaire, qui s'élevait ainsi jusqu'à un chiffre tel qu'elle égalait souvent celle des citoyens ; à Oxford, cette population était de 15,000 en 1213, et en 1231, de 30,000.

Les étudiants étaient encore exempts vis-à-vis des douanes et péages, très nombreux au moyen-âge par suite de la décentralisation territoriale. On trouve, durant tout le XIII^e^ siècle, de très nombreuses bulles des papes, des ordonnances des rois et seigneurs, affranchissant de toute taxe et de tout droit les écoliers et leurs bagages.

A Paris, comme d'ailleurs à Bologne et à Oxford, les étudiants étaient protégés contre l'exploitation des logeurs et des divers commerçants. Des commissions, composées de maîtres et de bourgeois, fixaient le prix des logements,

qu'aucun propriétaire n'avait le droit de dépasser. Celui-ci pouvait même être délogé par l'étudiant, et devait lui prêter un cheval par hospitalité. Quand un écolier était gêné par le voisinage d'un tanneur, d'un chaudronnier, d'un forgeron, ou par des boutiques exhalant des odeurs pénétrantes, il fallait qu'on les éloignât, sans que celui que l'on renvoyait put différer son départ en interjetant appel. Les biens de l'étudiant étaient protégés comme sa personne : ses livres, comme les armes du soldat, ne pouvaient être saisis, ni reçus en gage, qu'autant qu'il avait fini ses études.

On comprend facilement que cette situation privilégiée faite à des écoliers, qui pour la grande majorité étaient des étrangers, des non domiciliés, excitait la jalousie, les rancunes et les haines chez les citoyens ; d'où ces collisions fréquentes, ces rixes et ces émeutes parfois sanglantes, qui agitèrent souvent les villes et les universités.

Tous les pays de l'Europe, ou à bien peu près, étaient représentés dans ces centres d'études, tant par les maîtres que par les écoliers. Bologne était divisée en deux " corporations ", celle des " ultramontains ", comprenant dix-huit nations, l'autre des " citramontains ", qui en comptait dix-sept. Paris, qui attirait vers elle le plus grand nombre d'étudiants et des maîtres, avait une faculté des arts composée de quatre compagnies célèbres, appelées la Nation de France, la Nation de Normandie, celle d'Allemagne et de Picardie ; puis, sans organisation distincte, des gens de toutes races. C'était le rendez vous général de l'élite de la chrétienté. A Oxford, dans cette Angleterre si isolée, on voyait, outre les Anglais, des étudiants écossais, irlandais et gallois ; puis des Français en très grand nombre, des Italiens, des Espagnols, des Allemands, jusqu'à des Bohémiens, des Hongrois et des Polonais.

On se faisait assez facilement, alors, à cette nécessité de voyager beaucoup et loin, pour apprendre ; on ne redoutait ni les montagnes, ni les forêts, ni les détroits, et l'enthousiasme pour le savoir, et aussi les privilèges dont jouissait tout pèlerin de la science, rendaient, si non faciles, au moins possibles les plus longues et les plus dangereuses pérégrinations. Un bon écolier n'hésitait pas à aller trouver le meilleur maître, à quelque distance qu'il fût, et quoi qu'il en coûtât. Jean de Salisbury, célèbre au XII[e] siècle

pour son immense et solide savoir, offre un exemple typique, mais non pas isolé, de cette existence nomade, de cette fièvre de voyages, des étudiants du moyen âge : il passa douze années dans les écoles les plus fameuses, commençant à Paris par l'étude de la logique, avec Abélard pour maître, et terminant à Oxford, avec Robert Pulleyne, l'étude de la théologie, après avoir suivi les leçons de onze autres maîtres, tant en Angleterre qu'en France et en Italie.

Si cette grande diversité de races était un puissant motif d'émulation, " elle demeurait surtout parmi ces jeunes gens, au témoignage d'un contemporain, Jacques de Vitry, la source la plus féconde, la plus intarissable de discussions, de haines, d'injures et d'impudentes calomnies. Les Anglais s'entendaient traiter d'ivrognes et de poltrons ; les Français, de fats, de voluptueux et d'efféminés. On reprochait aux Allemands leurs aveugles fureurs et leurs injures obscènes ; aux Normands, leur vanité présomptueuse ; aux Poitevins, leur perfidie et leur avarice. Les Bourguignons, on les appelait brutes et idiots ; les Bretons, légers et inconstants. On disait les Lombards ambitieux et lâches ; les Romains séditieux, colères et rageurs jusqu'à se ronger les mains de dépit ; les Siciliens tyrans et cruels ; les Brabançons, hommes de sang, de sac et de corde ; les Flamands prodigues, débauchés, gourmands, mous comme du beurre. Mais on ne s'en tenait pas aux injures, et aux paroles succèdaient les coups ".

Cette nombreuse réunion de jeunes gens entraînait les inconvénients habituels. Des femmes de mauvaise vie faisaient tomber les novices dans leurs filets, et telle était l'importunité de leurs instances, que les écoliers devaient parfois se liguer pour les chasser de leur quartier. Le luxe excitait aux déportements, les banquets dégénéraient en orgies ; puis, comme l'étudiant, dans son orgueil, méprisait l'humble citoyen, il en résultait des rixes continuelles. On se battait à qui mieux mieux, dans les tavernes surtout, après boire, dans les mauvais lieux ; et si le bourgeois ou l'agent de la police s'en mêlait, la bataille devenait générale, le sang coulait, et souvent plus d'un assaillant restait sur le pavé. A Paris, tout nouvel arrivant devait débourser, pour le droit de *béjaune*, ou de nouveau venu, une somme quelque fois assez forte, que les anciens employaient à célébrer sa bienvenue ; tandis qu'ils buvaient à la santé du novice, le pauvre diable restait exposé aux quolibets et aux

plaisanteries de tout genre. Le jour des Innocents, les béjaunes, avec en tête leur *abbé* monté sur une âne, étaient conduits par la ville, et dans l'après-dîner on les aspergeait d'eau.

Parmi ces étudiants, il y avait, comme de tout temps, diverses catégories. Les laborieux, les timides, les amis du silence et du recueillement n'étaient pas le grand nombre, ou du moins les turbulents et les tapageurs créaient un peu la réputation du corps tout entier. Le paupérisme sévissait durement parmi eux ; la plupart habitaient des taudis, et beaucoup étaient couverts de haillons et avaient parfois beaucoup de mal à se procurer de la chandelle. Eudes de Châteauroux parle d'un écolier qui, sur le point de mourir et voulant laisser à son camarade au moins de quoi faire une aumône pour le salut de son âme, ne trouve à lui donner que sa chaussure. Un autre emploie ses dimanches à porter l'eau bénite dans les maisons particulières, " selon la coutume gallicane " : il est dédommagé de sa corvée par de petites gratifications, et quelquefois, quoique ce ne soit pas le plus fréquemment, par des injures et des coups. Quelques-uns servaient leur camarades aisés ou les bourgeois qui les hébergeaient, d'autres se livraient à de petits métiers, pas toujours très honorables. Et pourtant ces pauvres hères conservaient leur belle humeur, leur tendance à quereller, à jouer des bons tours aux bourgeois, et aussi leur conduite plus que libre. Aussitôt qu'ils avaient quelque argent, on les trouvait au cabaret. " Pour boire, s'écrie un prédicateur, ils n'ont pas leurs pareils ; ce sont des dévorants à table, mais non des dévots à la messe. Au travail, ils bâillent : au festin, ils ne craignent personne. Ils abhorrent la méditation des livres divins, et ils aiment à voir le vin pétiller dans leurs verres, et ils avalent intrépidement ". Pierre de Blois parle, dans une lettre, d'un maître es-arts qui était devenu un dialecticien consommé et " un buveur hors ligne, *egregium potatorem* ".

Voici encore, d'après un sermon du temps, le portrait de l'écolier paresseux. " Certains écoliers agissent comme des fous, déploient de la subtilité dans des niaiseries, et se montrent dénués d'intelligence dans les choses capitales. Pour ne point paraître avoir perdu leur temps, ils assemblent des feuilles de parchemin, en forment d'épais volumes

remplis d'intervalles blancs à l'intérieur, et les recouvrent d'élégantes couvertures en peau rouge ; puis ils reviennent à la maison paternelle avec un petit sac bourré de science et avec un esprit complètement vide. Mais qu'est-ce que cette science, qui peut être dérobée par un malfaiteur, rongée par les rats ou par les vers, détruite par le feu et par l'eau ?...."

La vie à l'université était une épreuve bien trop grande pour la force de résistance que pouvait offrir la majorité des jeunes gens qui s'y rendaient. Il faut être ou saint ou très enthousiaste pour l'étude, — conditions qui de tout temps ne se sont rencontrées que chez fort peu d'écoliers, — pour n'être affecté en rien par les désavantages et les dangers d'une telle vie. Aussi les conditions d'existence qui leur étaient faites, très défavorables au recueillement et à la régularité, la grande liberté qui leur était laissée, tant dans le choix des professeurs et des études que dans l'organisation intime de leur vie, rendent elles suffisamment et facilement compte des excès de tout genre, des abus très graves auxquels la masse des étudiants se laissait entraîner, et des insuccès auxquels un très grand nombre aboutissaient. Car tous n'étaient pas des hommes faits ; il y avait parmi eux beaucoup de très jeunes gens, des adolescents, et même des enfants, — Albert le Grand n'avait que quatorze ans lorsqu'il entra à l'université de Padoue, et saint Thomas d'Aquin n'en avait que dix, quand il fut envoyé à celle de Naples. Ce qu'il fallait à cette jeunesse quittant la maison paternelle pour aller, à des centaines de milles, à la recherche de la science, c'était un autre toit hospitalier, sous lequel leur inexpérience pût trouver une sûre protection, leur ignorance une direction éclairée, où ils pussent être initiés, sous la conduite de maîtres désintéressés, aux luttes de la vie tout à la fois et aux secrets de l'étude. [1]

On finit bien par le comprendre au moyen âge. C'est vers 1259 que commencèrent les institutions plus régulières appelées collèges. A cette date, Robert de Sorbon, avec l'aide de saint Louis, fonda, à Paris, la célèbre institution qui a conservé son nom et a fini par désigner l'université toute

---

Cf. Newman : *Historical Sketches*, Vol. III. C. XVIIII. *Colleges the corrective of universities.*

entière. Les cinquante années qui suivirent donnèrent naissance à d'autres grands collèges, et tous étaient à l'origine destinés aux écoliers sans ressources. Ils s'ouvrirent bientôt aux pensionnaires payants, en sorte que les étudiants libres, — les " martinets ", comme on dit plus tard avec mépris, — devinrent une rareté suspecte. En 1463, une ordonnance enjoignit aux derniers d'entrer dans un collège, et finalement ces institutions absorbèrent l'université.

Si la vie était assurée aux étudiants dans ces collèges, elle n'était assurément pas des plus douces, et nos modernes écoliers trouveraient bien des raisons de se plaindre, si l'on s'avisait de la leur imposer. Voici l'*horarium* suivi dans un collège de Cambridge, au XIII^e^ siècle, qui nous fait connaître la journée d'un écolier d'alors. L'écolier se lève entre quatre et cinq heures ; de cinq à six, il entend la messe et un sermon. Il est en classe ou à l'étude, jusqu'à dix heures : c'est alors seulement qu'il déjeûne et dîne, tout à la fois, et son repas n'est pas somptueux, car il consiste en un plat de bœuf et en un potage fait de jus de viande et de gruau. Dans l'après-dîner, jusqu'à cinq heures, étude ou répétitions. A cinq heures, le souper, principal repas du jour, qui ne diffère d'ailleurs du dîner que par le nom, et après lequel viennent les fameuses disputes scolastiques, et de nouveau de l'étude, jusqu'à neuf ou dix heures. Enfin, avant de se coucher, le " boursier " va faire une marche ou même courir l'espace d'une demie-heure, afin d'avoir les pieds bien chauds quand il se mettra au lit.

Si austère que fût la règle des collèges, et si pauvre chère qu'on y fit, cette vie de " boursier " était une bénédiction pour beaucoup d'étudiants : l'absence du souci immédiat de vivre, le calme et la régularité favorisaient le recueillement si propice au travail, et la réclusion coupait court à bien des excès aussi fatals aux bourses qu'aux âmes.

* * *

CHRONIQUE

SUPPLIQUE À S. S. PIE X.

Le 27 avril 1907, en la fête de N.-D. du Bon Conseil, Sa Grandeur Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, publiait une Lettre pastorale, dans laquelle il invitait ses diocésains à signer une supplique pour demander au Pape la consécration du genre humain au Cœur Immaculé de Marie. Admirable fut l'accueil fait par tous à cet appel de leur vénérable archevêque. Bientôt près de 50,000 signatures furent recueillies, sur un grand nombre de feuilles séparées. Portées par une main amie, elles franchirent l'océan, et allèrent demander à Rome la faveur d'être mises sous les yeux du Vicaire de Jésus-Christ. Le T. R. P. Gebhard, Procureur Général de la Compagnie de Marie et des Filles de la Sagesse, fut prié de faire les démarches voulues dans ce sens, et il a raconté lui-même, dans le *Messager de Marie*, les résultats d'une audience qui lui fut accordée par le Saint Père, et dans laquelle il s'est acquitté de cette honorable mission.

Le Père Gebhard portait avec lui la supplique, formant deux volumineux albums reliés, selon l'étiquette, en soie blanche, lorsqu'il se présenta devant le Pape. Dès qu'il fut entré dans le cabinet de travail de Sa Sainteté, Pie X lui prit des mains les albums et se mit de suite à les feuilleter : cependant, le Procureur Général offrait, à l'occasion de la nouvelle année, les vœux des Enfants de Montfort, et recevait pour eux la bénédiction apostolique.

" Quand j'eus remercié le Pape de sa bonté, raconte le Père, je lui dis : " Très-Saint Père, laissez-moi vous dire maintenant ce qui me vaut l'honneur d'être en votre présence. "

" Avec un tact exquis, Pie X, qui dès mon entrée avait commencé à feuilleter les albums, les avait refermés, quand

il vit que je désirais Lui parler d'autre chose d'abord. Il les reprit dès que je Lui parlai du but de ma visite. " Je viens, dis-je, au nom du vénérable Archevêque d'Ottawa et de son diocèse, offrir une Supplique pour demander à Votre Sainteté qu'Elle veuille bien, après que Léon XIII a consacré le genre humain au Sacré-Cœur de Jésus, le consacrer aussi au Cœur Immaculé de Marie. "

" — Oui, je comprends... Je sais qu'on s'occupe beaucoup de cette question. Il y a deux choses qui, de nos jours, intéressent vivement les âmes qui aiment la S. Vierge : les unes s'efforcent d'obtenir ce que vous demandez en ce moment, c'est-à-dire la Consécration du genre humain au Cœur Immaculé de Marie ; les autres voudraient qu'on définisse l'Assomption de la Très Sainte Vierge au ciel en corps et en âme. Pour cette dernière demande, ce sera long, très long, car il s'agit d'une définition dogmatique, qui nécessite beaucoup d'études et des études très sérieuses... Mais pour ce que vous désirez, ce sera très facile... Je n'y vois, pour ma part, aucune difficulté. Naturellement il faudra que les choses se fassent en règle, et que la Sacrée Congrégation des Rites examine l'affaire ; mais, je le répète, je n'y vois aucune difficulté.

" — Alors, Très-Saint Père, lui dis-je tout heureux, Vous voulez bien que je dise à ceux qui m'envoient, que leur démarche fut agréable à votre cœur ?...

" — Oh ! oui, dit le Pape, en soulignant ses paroles d'un geste expressif, dites-leur bien qu'ils ne pouvaient rien faire qui me fût plus agréable, car je suis très heureux quand je puis faire quelque chose pour la Très Sainte Vierge. Je ne vois pas d'ailleurs pourquoi on craindrait d'honorer trop Marie, puisque l'honneur qu'on lui rend va tout droit à la Sainte Trinité. Oui, dans la mesure que nous augmenterons le culte d'hyperdulie, nous augmenterons aussi le culte de la Sainte Trinité, puisque la S. Vierge est le chef-d'œuvre de la Sainte Trinité !... "

" Ces paroles furent prononcées avec tant de conviction, tant d'amour filial, que leur souvenir seul m'émeut jusqu'aux larmes.

" — Saint-Père, continuai-je, voici l'origine de cette démarche. L'archidiocèse d'Ottawa a pour Pasteur Monseigneur Duhamel, dont la devise est précisément : TRAHE NOS, VIRGO IMMACULATA...

" — Très bien, très bien ! fit le Pape.

" — Sa Grandeur a déjà beaucoup fait pour l'honneur de la Sainte Vierge ; elle a notamment établi la Confrérie de Marie, Reine des Cœurs, dans tout son diocèse. Elle a voulu faire quelque chose de plus. Se rappelant l'acte solennel de Léon XIII et s'appuyant sur les paroles de Votre Sainteté dans sa belle Encyclique *Ad diem illum*, où Vous dites qu'il n'est route plus sûre ni plus facile que Marie par où les hommes peuvent arriver à Jésus-Christ...

" — Mais, c'est que c'est très vrai ! interrompit vivement le Pape.

" — ... l'Archevêque d'Ottawa émit le vœu que le genre humain fût consacré au Cœur Immaculé de Marie, pour qu'il le fût plus parfaitement au Cœur Sacré de Jésus. Il publia une Lettre pastorale pour inviter ses diocésains à signer, dans ce but, une Supplique à Votre Sainteté. Il chargea tout particulièrement les Pères de la Compagnie de Marie de recueillir les signatures. Ce mouvement fut puissamment secondé par une Revue mensuelle, *Le Messager de Marie, Reine des Cœurs*, éditée par nos Pères sous le patronage officiel de l'archevêque d'Ottawa. Je vous apporte aujourd'hui le fruit de ces démarches : près de 50,000 signatures, réunies dans ces deux albums, et je prie Votre Sainteté de daigner bénir les organisateurs et les signataires. "

" Pie X écouta avec une vive attention, donnant plusieurs fois des signes non équivoques de cordiale approbation. Il lut alors le texte de la Supplique, examina plusieurs pages de signatures — heureusement sans taches d'encre celles-là ! — et, répondant à ma demande, il me dit qu'il bénissait avec effusion le digne Archevêque d'Ottawa, tout son clergé, tous les signataires, avec leurs familles et leurs intentions, et finit en me disant : " Vous direz bien que je bénis aussi la pensée que les organisateurs ont eue : c'est une sainte pensée. Je vais remettre sans retard les albums à la Sacrée Congrégation des Rites, pour qu'ils servent à l'examen de la question. "

Les associés du Saint Rosaire se réjouiront, nous en avons l'assurance, en apprenant cette nouvelle, et béniront dans leur cœur Mgr l'Archevêque d'Ottawa d'avoir procuré aux catholiques du Canada l'honneur de participer à une démarche, dont le succès doit être tout à la gloire de la Très Sainte Vierge. Ils hâteront, surtout, par leurs prières,

la " facile " réalisation de " cette sainte pensée, " dont l'exécution comblera de consolation et de joie les catholiques du monde entier.

PLAIN-CHANT.

L'édition de plain-chant, si impatiemment attendue par tous les fervents des belles mélodies religieuses, va enfin voir le jour. Ce sera une édition *officielle*, dans laquelle, comme l'a écrit et comme le veut Pie X, " les mélodies de l'Eglise, dites grégoriennes, seront rétablies dans leur intégrité et leur pureté, selon la leçon des manuscrits les plus anciens, en tenant aussi un compte particulier de la légitime tradition au cours des siècles dans les manuscrits, ainsi que l'usage pratique de la liturgie actuelle ".

On connaît les actes de Pie X en ce qui concerne le chant grégorien. Le 22 novembre 1903 paraissait un *Motu proprio* en neuf chapitres et vingt-neuf articles, où il était question de musique sacrée, de texte liturgique, de la forme extérieure des compositions sacrées, des chantres, des instruments. Le 25 avril 1905, dans un deuxième *Motu proprio*, le Pape établissait une commission composée de vingt membres, et chargée de préparer l'édition vaticane des livres liturgiques grégoriens. Les membres de cette commission se mirent aussitôt à l'œuvre, et donnèrent au public, par fascicules d'abord, un chaque année, le *Liber gradualis* qui voit le jour maintenant.

Cette édition vaticane est surtout l'œuvre des Bénédictins de la Congrégation de France Dom Pothier, Dom Mocquereau, et leurs patients collaborateurs. Elle sera une reproduction des éditions solesmiennes, données déjà en 1895, et approuvées par la S. Congrégation des Rites, mais une reproduction plus riche, plus longuement étudiée et partant plus parfaite. " Nous voulons, avait écrit le Pape, que pour cette édition, la rédaction des parties qui contiennent le chant soit confiée tout spécialement aux moines de la Congrégation de France et au monastère de Solesmes ".

Les incomparables mélodies grégoriennes, restaurées et ramenées à leur beauté primitive par les soins de Pie X, — que l'on a appelé, à cause de son zèle pour le chant sacré, " le deuxième Grégoire le Grand ", — seront certainement

accueillies avec joie et satisfaction dans les milieux ecclésiastiques, et l'on s'associera partout à ce vœu, qui est celui du Pape, et que les savants éditeurs de Solesmes ont ainsi exprimé : " Puisse bientôt paraître ce jour fortuné où, l'uniformité du chant répondant dans l'Eglise catholique toute entière à l'unité des paroles liturgiques, le peuple chrétien retrouvera l'unité de langage perdu à Babel, et n'aura plus qu'une voix pour chanter les mêmes louanges au même Dieu éternel ! "

Il ne sera peut-être pas sans intérêt pour nos lecteurs, en ce temps de restauration du plain-chant grégorien, de connaître les origines du chant liturgique dans l'ordre de Saint-Dominique. Voici, sur ce sujet, quelques notes empruntées à l'*Année Dominicaine.*

" L'Ordre est redevable au B. Humbert de Romans de l'unité de sa liturgie. Cette œuvre, commencée sous le généralat du B. Jean le Teutonique (1241-1252), s'acheva en effet sous celui de Humbert (1254-1263). En 1256, après le chapitre de Paris, il notifiait à l'Ordre que désormais l'uniformité de l'office pourrait régner dans tous les couvents, et il invitait les supérieurs à faire au plus tôt les corrections indiquées pour hâter cet accord. On aurait désormais non seulement le même texte pour les offices, mais encore un chant uniforme. Maintes fois les chapitres généraux recommandèrent dans la suite, aux Frères, d'être fidèles au chant ainsi promulgué.

Mais quel était ce chant ?

Pas plus que le B. Humbert ne créa de toutes pièces une liturgie dominicaine, pas davantage il ne créa un chant dominicain. Il prit ce qui existait avant lui, c'est-à-dire le chant grégorien, ces antiques mélodies dans lesquelles, depuis plusieurs siècles déjà, s'exprimait la piété simple, mais vraie et profonde, des âmes chrétiennes et religieuses. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer aux éditions bénédictines actuelles et aux manuscrits sangalliens les livres liturgiques notés en usage dans notre Ordre, et qui sont la reproduction de l'œuvre du B. Humbert. C'est bien le chant grégorien. Dom Kienle le reconnaît très explicitement : " Au XIII^e^ siècle, dit-il, l'Ordre nouvellement fondé des Dominicains. . . conserva les mélodies dans leur pureté, en sorte que les livres choraux

des Frères-Prêcheurs fournissent une source importante à l'étude du chant liturgique ".

Il est difficile de dire avec précision à quelles sources le B. Humbert eut recours pour doter l'Ordre d'un chant sacré. Peut-être s'inspira-t-il en partie des versions en usage chez les Cisterciens, " à qui revient l'honneur d'avoir pendant longtemps gardé un chant intègre et sans corruption ". Un certain nombre de particularités communes permettent de penser à cette parenté.

Mais le XIII^e^ siècle était loin déjà de la belle époque classique du chant grégorien, et les " eaux du fleuve " toujours plus pures " près de la source " s'étaient chargées quelque peu. Le déchant — le plus redoutable ennemi des mélodies grégoriennes — avait altéré depuis deux siècles la douce et suave cantilène ; et si elle demeurait très substantiellement identique à ce quelle avait été aux IX^e^ et X^e^ siècles, il n'en est pas moins vrai qu'elle avait perdu quelque peu de sa simplicité première. Humbert de Romans dut la prendre comme elle était ; il eut du moins le bon goût de choisir les meilleures versions. Seulement il ne retrouva pas toute la pureté des IX^e^ et X^e^ siècles. Les mélodies que nous donnent ses livres liturgiques sont un peu encombrées dans certains de leurs contours : des notes de passage se sont introduites qui alourdissent les formes primitives beaucoup plus gracieuses : certaines proportions sont brisées, des intervalles modifiés, et le rythme moins souple.

Ces imperfections, toutefois, ne sauraient être attribuées à Humbert de Romans ; elles lui sont antérieures. En tout cas, elles ne portent que sur des détails, et le lecteur pourrait aisément s'en convaincre si nous pouvions ici lui mettre sous les yeux quelques exemples en notation musicale. Il reste vrai que l'Ordre de Saint-Dominique a été mis en possession du vrai chant grégorien. C'est au B. Humbert qu'il le doit. . . . .Somme toute, les Frères-Prêcheurs sont en possession du chant traditionnel. Ils ont puisé aux bonnes sources la cantilène grégorienne, et ce qu'ils ont pu ajouter, au cours des temps, au trésor reçu des siècles qui ont précédé, n'a pas altéré ces sources elles-mêmes. Dom Pothier, reprenant en la précisant une analogie heureuse de Dom Guéranger, fait cette observation très juste, qui résume bien ce que nous avons dit dans ces quelques pages : " Il est à remarquer, dit le savant plainchantiste, sans qu'il y ait lieu d'en être surpris, car les

arts se tiennent, que l'art musical au moyen âge marche parallèlement à l'art architectural. Tant que la simplicité et la pureté des lignes règnent dans la construction des édifices sacrés, elles règnent aussi dans la composition des chants liturgiques. Lorsque les architectes donnent dans la recherche et les complications, les compositeurs du plain-chant tombent aussi dans l'affectation et visent aux effets. La musique d'église a, elle aussi, différents styles qui pourraient être qualifiés, celui-ci de rayonnant, celui-là de flamboyant, selon les temps et les écoles ".

Le chant dominicain conserve des types de ces divers styles, c'est ce qui le rend particulièrement intéressant ".

PORTO-RICO

Les catholiques de Porto-Rico soutiennent en ce moment une campagne pour obtenir que l'on rende à l'Eglise catholique les biens qui, en d'autres temps, appartinrent aux religieux Franciscains et Dominicains.

Les terres réclamées furent prises par le gouvernement espagnol en 1838 ; depuis, elles furent redemandées avec beaucoup de raisons majeures, par ceux qui voulaient les faire rendre à l'Église, quand les Etats-Unis, ayant acquis la suprême autorité dans Porto-Rico, l'indépendance y fut devenue complète entre l'Église et l'État.

Les arguments furent portés devant les tribunaux de l'île, et la cour suprême de Justice des Antilles décréta en faveur de l'Église, ordonnant que toutes les terres et les édifices qui furent aux monastères, soient restitués à leurs légitimes possesseurs, qui sont, selon le décret, les moines Franciscains et Dominicains.

Si cette décision pouvait être exécutée, il serait à souhaiter que les Pères Dominicains Hollandais, qui depuis quelques années se sont établis en cette île pour l'évangéliser, profitassent de ce secours providentiel en faveur de leur mission.

EN SUISSE

La *Gazette de l'Église de Suisse* publie une intéressante statistique sur les progrès de l'Église catholique dans la république helvétique. Il y a un siècle, vers l'année 1800, les catholiques étaient, en ce pays, un peu plus de 400,000 ; aujourd'hui, ils atteignent presque le chiffre de 1,400,000, c'est-à-dire qu'en cent ans ils ont augmenté de 1 million, soit en moyenne 10,000 par an.

Le docteur Bômberger, qui a établi cette statistique, estime qu'une augmentation aussi importante est due moins aux conversions des protestants qu'à l'immigration catholique, venue en partie des départements français voisins, en partie de l'Alsace-Loraine, en partie de l'Italie. Détail intéressant : la natalité est beaucoup plus élevée chez les catholiques que chez les protestants.

Le diocèse qui possède la vie religieuse la plus intense est le diocèse de Lausanne-Genève ; à Fribourg se trouve une jeune et brillante Université, centre important de culture intellectuelle et de foi. En général, dans toutes les provinces de la Confédération suisse, on signale une véritable efflorescence d'œuvres catholiques, qui ont fini par attirer l'attention et les sympathies des protestants eux-mêmes.

Nous sommes heureux de rappeler que la faculté de théologie de l'Université de Fribourg est desservie par des professeurs Dominicains, au nombre de treize.

LE CARÊME À ST JACQUES DE MONTRÉAL

Le R. P. Lamarche a choisi, pour la prochaine Station quadragésimale, à St Jacques de Montréal, un thême à la fois religieux et patriotique : " *Les Aspirations d'un Peuple* ". Ce sujet, de toute actualité, comme on voit, sera partagé en six conférences dominicales :

1o. *Les Promesses du Berceau.*
2o. *Notre Progrès social.*
3o. *L'Ivraie qui lève.*
4o. *L'Autre Danger.*
5o. *Le Patriotisme dans l'Etat moderne.*
6o. *Le Bienfait social de la Résurrection.*

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

La Vierge Marie. *Mystères de sa Prédestination et de sa Vie*, par le T. R. P. Bourgeois, des Frères Prêcheurs. 1 vol. in-12. Prix : 3 fr. 50. — Librairie Victor Lecoffre, J. Gabalda et Cie, rue Bonaparte, 90, Paris.

Bien que venant après tant d'autres pages inspirées à la piété chrétienne par la dévotion envers la sainte Vierge, ce livre, qui n'a " d'autre prétention que de retracer dans un tableau d'ensemble et de présenter aux âmes chrétiennes, fidèles au culte de Marie, la si douce et si suave physionomie morale de leur Mère ", a néanmoins sa place marquée dans la bibliothèque de toute famille chrétienne. Il est l'ouvrage posthume d'un auteur qui, ayant acquis dans les divers devoirs de son ministère, une grande connaissance des âmes, savait quel mal fait à l'individu, à la famille, à la société l'oubli du surnaturel. Nous " rappelant d'abord comment Dieu s'est incliné vers Marie dans les mystères de sa prédestination, puis comment Marie s'est élevée vers Dieu dans les mystères de sa vie ", il a pour objet de replacer devant nos yeux les exemples de ce modèle incomparable qu'est la Vierge Marie. Chaque chapitre se termine par des considérations où la haute piété du religieux s'allie à l'expérience du directeur de conscience.

Foi et Systèmes, par le R. P. Bernard Allo, professeur à l'Université de Fribourg, (Suisse).

Un livre très moderne, mais non pas moderniste, que l'Encyclique pontificale va précisément mettre davantage au rang des œuvres d'actualité et d'utilité. Nous en conseillons fortement la lecture à tous ceux que ces questions

religieuses intéressent. Ils y trouveront des aperçus captivants et lumineux, une exposition large et solide.

L'auteur a voulu distinguer la Foi, connaissance toute divine dans son principe et son objet, du bloc des systèmes humains, dont le plus vrai est loin d'atteindre au caractère absolu de la Foi.

Il sait bien que, à travers le flux et le reflux des opinions philosophiques et autres, il y a le fait immuable de la révélation du Christ, qui, dans l'Eglise catholique, n'a pas changé depuis dix-neuf siècles. L'auteur sait bien aussi que tous les développements " authentiques " de la doctrine ne servent qu'à rendre ce fait plus lumineux pour nous, à nous faire mieux pénétrer dans son essence. Telle est l'idée centrale de ces pages, dans lesquelles le R. Père Allo, en traitant de cet unique problème sous différents aspects, et en touchant même à quelques questions préliminaires ou connexes, s'est efforcé de n'user jamais que de la vraie critique " réaliste ", qui est la seule de mise là où les intérêts les plus graves de l'âme humaine sont en jeu.

Après la récente Encyclique pontificale, qui montre si éloquemment la nécessité pour les catholiques, de dégager la " Foi " de certains " Systèmes ", et qui même leur impose le devoir de faire un " choix " parmi les " systèmes ", le livre du R. Père Allo, si lumineux, si libre de toute compromission, sera le bienvenu auprès de tous ceux qui ont senti la gravité d'une question qui intéresse la conscience de tous les chrétiens.

Voici les titres de quelques-uns des chapitres : *La peur de la vérité. — Penser pour vivre. — A la recherche d'une définition du dogme. — Trois conceptions philosophiques. — Germe et ferment.*

E. A. L.

Le Canada Ecclésiastique. — *Almanach annuaire du clergé canadien.* — 22e année, 1908. — La Cie Cadieux et Derome, Montréal.

M. l'abbé Beaubien, qui présente au public, dans une préface de très patriotique inspiration, " Le Canada Ecclésiastique " pour l'année 1908, nous avertit que c'est un devoir

" d'accueillir avec plaisir et reconnaissance " cet annuaire, et qu'il faut savoir gré à la maison Cadieux et Derome de ce qu'elle travaille avec tant de soin à cette utile publication, et lui donne d'année en année de précieux développements. Tous les souscripteurs habituels, qui aiment *leur* " Canada Ecclésiastique ", et l'attendent chaque année avec impatience, ne se feront pas prier pour se rendre à l'avis de M. Beaubien et offrir leurs remerciements aux éditeurs. Ceux-ci ont toujours droit à la gratitude du clergé, et à ses encouragements, — qui manquent cependant, paraît-il, trop souvent, — mais plus particulièrement pour cette édition de 1908, d'un plus grand format, et contenant de très intéressantes statistiques " sur le mouvement de la population catholique dans la Confédération Canadienne " — (pp. 306-312). Le public en général, les familles catholiques, les maisons d'éducation liraient aussi avec profit l'appel que leur fait la même préface de se tenir, par le moyen de l'*Annuaire*, au courant du mouvement et des faits ecclésiastiques au Canada, afin " de connaître et d'apprécier le progrès et l'immense développement de leur famille religieuse ". " C'est un besoin qui n'est pas assez senti parmi nous ", et si nous avons un goût assez prononcé pour l'éloquence tout court, nous restons encore plutôt insensibles à celle des chiffres. Ce serait tout de même une agréable surprise pour plus d'un lecteur qui ne serait pas du clergé, que la lecture de maintes pages de l'*Annuaire*, et chacun serait bien payé de sa peine en se laissant prouver par ce volume, — ce qu'il croit déjà peut-être, à savoir qu'il est peu de pays au monde qui puisse se vanter d'avoir aussi bien fait que nous dans l'espace de trois siècles, au point de vue religieux.

Aussi, en offrant, nos remerciements à la maison Cadieux et Derome, " souhaitons-nous au " Canada Ecclésiastique " le meilleur succès et l'accueil le plus empressé. . . . En contemplant les grandes œuvres de notre famille religieuse, l'élan de notre cœur fera monter vers le ciel le chant de notre vive reconnaissance et nous poussera à continuer notre généreux appui pour leur maintien et leur meilleur développement ".

Imprimatur : † A.-X. ÉVÊQUE de St-Hyacinthe.

PRÉDICATIONS

STATIONS QUADRAGÉSIMALES

Nouvelle Orléans, cathédrale St Louis...	T. R. P. Hage.
Lewiston, SS. Pierre et Paul.....	T. R. P. Duchaussoy.
Fall-River, Ste Anne.....	T. R. P. Béliveau.
Montréal, St Jacques	R. P. Lamarche.

Québec, Basilique	T. R. P. Hage.
les Cendres	R. P. Moreau.
neuvaine, du 7 au 15 mars	R. P. Moreau.
Dominicaines.....	T. R. P. Hage.
Sherbrooke, conférence	T. R. P. Hage.
Lévis, conférence.....	T. R. P. Hage.
retraite à Notre-Dame.....	RR. PP. Hage et Couet.
Ste Julie de Somerset.....	RR. PP. Hage et Gauvreau.
Nicolet, retraite au Précieux Sang, 24 fév.	
— 4 mars.....	R. P. Couet.
Brompton, retraite du 8 au 15 mars.....	R. P. Roy.
St Antoine de Tilly, du 8 au 15 mars....	RR. PP. Gauvreau et Couet
Armagh, du 22 au 29 mars.....	RR. PP. Gauvreau et Roy.
Fraserville, St Patrice, du 22 au 29 mars..	R. P. Couet.
Vankleek Hill., ret. aux Srs. de Ste Marie.	T. R. P. Gill.
Albany, N. Y, ret. aux Dominicaines.....	T. R. P. Gill.
Angers, triduum aux Dames.....	T. R. P. Langlais.
New-Bedford, Mass, retraites.....	R. P. Rouleau.
Montréal, Hochelaga, retraite.....	R. P. Miville.
Ottawa, S. Jean Baptiste, retraites.....	R. P. Jacques. R. P. Barrière. R. P. Granger.

panégyrique de S. Th. d'Aquin, 7 mars..	R. P. Pintal, C. S. R.
réunion du T. O. fran., le 2 mars..	T. R. P. Langlais.
" " " frat. angl., le 22 mars.	
Montréal, S. Vincent de Paul, ret. aux Dames, 8 au 15 mars	R. P. Ls. Archambault.
	R. P. Alp. Marion.
Laprairie, retraite le 15 au 22 mars..	T. R. P. Gill.
	R. P. Chamberland.
Ste Gertrude, ret. 15 au 22 mars	R. P. Ls. Archambault.
	R. P. Alb. Marion.
St Victor de Tring, ret. 15 au 22 mars....	R. P. Doyon.
	R. P. Lauzon.
Belœil, triduum de tempérance	R. P. Charron.
	R. P. Ls. Archambault.
St Damase, ret. 8 au 15 mars.....	T. R. P. Langlais.
St Georges de Windsor, ret. 8 au 15 mars.	R. P. Doyon.
	R. P. Thériault.
Valleyfield, retraite anglaise	T. R. P. Gill.
retraite aux jeunes gens	R. P. Mannès Marion.
" aux Dames.....	T. R. P. Langlais.
Clarence Creek, ret. 15 au 20 mars	R. P. Benoit.
Sherbrooke, ret. au Préc. Sang	R. P. Laferrière.
S. Raymond, neuvaine 15 au 22 mars.....	R. P. Laferrière.
Cohœs, N. Y. retraites.....	T. R. P. Coté.
Centredale, R. I., retraite	T. R. P. Coté.
Farnham, retraite. 15 au 22 mars.....	R. P. Charron.
Ste Anne de Sorel, retraite, 1 au 4 mars..	R. P. Charron.
St Marcel, triduum de tempérance.....	R. P. Ls. Archambault.
S. Nazaire d'Acton	R. P. Ls. Archambault.
St Hyacinthe, ret. aux Sœurs Grises, 14 au 23 mars	R. P. Toutain.
N. D. le 7 mars, St Thomas d'Aquin...	M. l'abbé E. Chartier.
réunion du T. O. le 5	T. R. P. Coté.
retraite aux Dames, 29 mars au 5 avril..	T. R. P. Gill.
Lower River Inhabitants, C. B., N. E., retraite 15 au 12.....	R. P. Knapp.
Mulgrave, N. E., retraite, 22 au 29.....	R. P. Knapp.
Lewiston, Me., SS. Pierre et Paul, Bénédiction du soubassement	T. R. P. Grolleau.
Fall-River, Mass, Pensionnat de J. M. ret.	R. P. Perrotin.
Conférence, le 31.....	R. P. Perrotin.
St Roch, retraites, du 8 au 31	R. P. Marchildon.
Lowell, Mass, Miss. portugaises, du 8 au 31	R. P. Percot.
Attleboro, Mass, St Joseph, ret., du 8 au 16	R. P. Farly.
Marlboro, Mass, Ste Marie, 20 fév. au 2 m.	R. P. Brosseau.
Providence, R. I., Brown Univ., conf. le 19	R. P. Beaudé.
Notre-Dame de Lourdes, sermon, le 22..	R. P. Beaudé.

L'ANNONCIATION

Indulgences du mois de Février 1908

I. — INDULGENCES COMMUNES A TOUS LES MOIS :

Le 1er — 1er DIMANCHE DU MOIS :

Trois Indulgences plénières : 10. Aux Confr. du S. Rosaire qui, *Cf. Cm. Vis.* l'Eglise de la Confr. *Pr.* aux fins ordinaires et y *Assist.* à la procession (C. 19).

20. Aux Confr. du S. Rosaire qui *Cf. Cm. Vis.* l'église de la Confr. et y *Pr.* aux fins ordinaires (C. 24).

30. Aux Confr. du S. Rosaire qui, *Cf. Cm., Assist.* au salut dans l'église de la Confr. et y *Pr.* aux fins ordinaires (C. 25).

Le 29 — DERNIER DIMANCHE DU MOIS :

POUR TOUS LES FIDÈLES, qui récitent en commun le chapelet 3 fois la semaine : indulg. plén. aux cond. ordin.

II. — INDULGENCES PROPRES AU MOIS DE MARS :

10. — INDULGENCES FIXES.

Le 7. — S. THOMAS D'AQUIN,

CONF. N. O.. DOCT., PATRON DES ÉCOLES CATHOLIQUES.

Indul. plénière de l'Ordre (2), et indul. plén. pour la Milice Angélique.

Le 19. — S. JOSEPH,

PATRON DE L'EGLISE UNIVERSELLE.

Indulgence plén., à tous les fidèles, cond. ordin.

Le 25. — ANNONCIATION DE LA B. V. M.

CONF. DU S. ROS. : Trois indulgences plénières, cond. ordin., *Cf. Cm.* en plus : 10. *Vis.* égl. de la Conf. ; 20. *Assist.* à la procession ; 30. récitation du rosaire entier.

20. — INDULGENCES MOBILES.

Le 1er. — DIM. QUINQUAGÉSIME.

IND. DES STATIONS (1) : 30 ans et 30 quar.

Même jour : 6e des VI dim. de S. Th. d'Aquin, : Ind. plén.

Le 4. — LES CENDRES.

IND. DES STATIONS : 15 ans et 15 quar. — Tous les autres jours du Carême 10 ans et 10 quar.

Les associés du **Rosaire perpétuel,** qui font leur heure de garde après s'être approchés des sacrements, gagnent deux indulgences plénières. Ils gagnent en outre toutes les indulgences de la Confrérie du Rosaire, dont ils doivent faire partie.

---

(1) Pour gagner les INDULG. DES STATIONS, les confrères doivent visiter CINQ autels dans une église ou dans un oratoire public, — ou CINQ fois le même ou les mêmes autels. Il faut se déplacer pour distinguer ces visites. On peut répéter les mêmes prières ou d'autres à chaque autel.

(2) Pour gagner cette indulg. il faut communier et visiter une église de Dominicains ; les confrères du ROS. ont SEULS le privilège de gagner cette indulg. dans l'église de la Confrérie, là où il n'y pas d'église de Dominicains.

Banque d'Hochelaga

Siège Social, **MONTREAL.**

Capital autorisé : $4,000,000.

Capital payé ; $2,500,000.

Fonds de réserve : $2,000,000.

Conseil d'Administration :

F. X. ST-CHARLES, Ecr., Président.

R. BICKERDIKE, Ecr., Vice-Président.

HONORABLE J. D. ROLLAND,

J. A. VAILLANCOURT,

A. TURCOTTE,

E. H. LEMAY,

J. M. WILSON

M. J. A. PRENDERGAST, Gérant-Général.

DÉPARTEMENT D'ÉPARGNES.

Intérêt sur dépôts payés ou capitalisés quatre fois par année aux meilleurs taux.

Affaires de Banque en général.

W. A. MOREAU, Gérant.

Succursale de St-Hyacinthe.

Jodoin, Maloney & Laurence, Ltée

SUCCESSEURS DE

LA CIE D'APPROVISIONNEMENTS ALIMENTAIRES (Ltée)

242-246 rue St-Paul, MONTREAL

IMPORTATEURS DE VINS ET DE PRODUITS FRANÇAIS

Spécialités : — VINS de MESSE approuvés par les autorités ecclésiastiques—
— VINS DE TABLE, HUILES DE SANCTUAIRE, HUILE DE TABLE,
— CIERGES, ETC., ETC.

LEONARD FRERES

POISSON ET HUITRES

20, 22, 24 ET 26, PLACE D'YOUVILLE

Boîte Postale 639 **MONTRÉAL.** TELEPHONES.

POISSONS Frais, Gelés, Salés, Marinés et Fumés ; aussi HUITRES

—— Fraîches tous les jours de l'année ——

Spécialité de fournir les Institutions Religieuses.

M. O. DAVID & CIE,

Marchands-Tailleurs

84 et 86 rue St Simon, St Hyacinthe

Grand Assortiment de

HARDES FAITES.

Habillements Faits sur commande à court avis.

Fourrures, Chapeaux et Casquettes

LA MEILLEURE MAISON

— OU —

Toute communauté peut se procurer les provisions et épiceries, à bon marché.

EUGENE BENOIT,

110 Rue St Antoine.

SPÉCIALITÉ : Fromages et Poissons de toutes sortes.

JOHN HENEY & SON,

Bois et Charbon, — La meilleure qualité, — Les plus bas prix

20 rue Sparks, OTTAWA. — PHONES 428, 3034 & 3035.

LIBRAIRIE MONTMORENCY-LAVAL

PRUNEAU & KIROUAC

Libraires-Éditeurs, Marchands d'Ornements d'Églises,
Articles de Fantaisie, Jouets, Etc.

34, RUE DE LA FABRIQUE —— 116, RUE ST-JOSEPH,

TELEPHONE : 1193 QUEBEC. TELEPHONE : 2364

TISSUS SPECIAUX

— POUR —

Communautés Religieuses

MERINOS, SAYS,
DRAP DE SÉDAN,
VOILES, TOILES, Etc.

Importation directe des Premières Manufactures Françaises
Envoi d'Echantillons sur demande.

ROUGIER FRERES,

Compagnie incorporée.

MAISON D'ACHAT	SIÈGE SOCIAL
No 9 Place des Vosges,	63 Rue Notre-Dame Est
PARIS.	MONTRÉAL.

Veuillez signaler ces annonces.

Tél. Bell Est *1743

Pharmacie Canadienne,

—(Gros et détail)—

Spécialité : —

Produits Chimiques et Pharmaceutiques pour Dispensaires.

Conditions spéciales aux communautés religieuses.

J. G. Adelard FILION,

coin des rues

FULLUM et ONTARIO

MONTRÉAL,

Qué.

La Cie J. A. Langlais & Fils

LIBRAIRES-ÉDITEURS, IMPORTATEURS

177 rue St-Joseph, QUÉBEC.

Ont toujours en magasin un très grand choix d'articles de papeterie et d'importation. Cette importante Maison s'occupe spécialement des lignes suivantes, en gros et en détail :

Articles religieux,

Fournitures et livres classiques,

Livres de prières,

Livres de récompense, etc.

Agents généraux pour le Canada des célèbres **Cloches françaises** de **Havard.** Correspondance sollicitée, demandez ses catalogues.

ÉCOLE COMMERCIALE PRATIQUE

À ST-HYACINTHE.

Institution pour les jeunes gens des deux sexes qui veulent s'initier rapidement aux affaires.

Principal : Prof. M. B. LALIME.

MATIÈRES ENSEIGNÉES :

Arithmétique, tenue des livres, calligraphie, clavigraphie, sténographie française et anglaise, correspondance, langue française, langue anglaise.

Publication prochaine d'un ouvrage contenant une méthode nouvelle pour l'enseignement de l'arithmétique, qui vient de recevoir un vote d'approbation de la chambre de Commerce de Montréal.

Pour renseignements, écrivez au

PROF. B. LALIME, St-Hyacinthe.

Conditions pour la Concession, A TITRE GRATUIT, Des Terres du Nord-Ouest Canadien.

Dans toute l'étendue des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, tout homme, âgé d'au moins dix-huit ans, ou femme, chef de famille, peut faire inscrire à son nom, à titre de concession gratuite, un lot de terre de 160 acres environ, soit un quart de section, à choisir dans toutes les sections du cadastre portant un numéro pair, à l'exception des sections 8 et 26, et des terres déjà concédées ou réservées.

L'inscription doit se faire par le colon lui même au bureau des terres du district dans lequel la concession choisie est située. Le Colon auquel il a été accordé une inscription doit se conformer aux conditions suivantes :

1. — Habiter cette concession et la cultiver, six mois au moins chaque année, pendant trois ans.

2. — Si son père, ou sa mère, dans le cas de décès de celui-ci, demeurait sur une ferme située à proximité de la concession, l'obligation de résidence peut être satisfaite par le fait que le colon réside avec eux.

3. — Si le colon auquel a été accordée une inscription, possède déjà une terre dans les environs, l'obligation de résidence peut aussi être remplie par le fait qu'il demeure sur sa terre.

On doit donner avis, par écrit, au Commissaire des Terres de la Puissance, à Ottawa, six mois d'avance, de l'intention que l'on a de demander une concession.

W. W. CORY,
Député-Ministre de l'Intérieur.

N. B. — La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

LA BANQUE NATIONALE
16 RUE RIDEAU, OTTAWA, Ont. A. A. TAILLON, Gérant.
CAPITAL - - - - - - - - - - - - - - - $1,500,000

PROVOST & ALLARD,
Marchand Général - - - - - Spécialité : Huile de Sanctuaire
— 15 rue YORK, OTTAWA. —

La Cie d'Eau Minérale de Saint-Hyacinthe
Propriétaire du célèbre PHILUDOR

TOUT EST D'ÊTRE LE PREMIER

Le premier train de chemin de fer en Canada, et le plus rapide, a été en opération sur une ligne qui fait maintenant partie du réseau du Grand Tronc, et cette compagnie a toujours fait son possible pour rester au premier rang. En suivant cette politique générale, " l'International Limited ", le premier train de luxe du Grand Tronc est aussi le plus beau et le plus rapide, la plus longue distance parcourue par un train, dans le monde. Ce train laisse Montréal tous les matins à 9.00 a. m., Toronto 4.40 p. m., arrivant à Détroit à 10.00 p. m., et Chicago à 7.30 a. m.

PRIMES

Les zélatrices ayant plus de 10 abonnements payés pour 1908, et qui n'ont pas encore reçu leur prime sont priées de nous avertir. Nous croyons en avoir envoyé à toutes, mais il a pu se glisser quelque oubli, malgré notre bonne volonté, et le son apporté dans cette tâche.

CRUCIFIX DU PARDON

Les Crucifix du Pardon que nous avions fait venir pour nos Zélatrices sont maintenant épuisés. Mais pour satisfaire les nombreuses demandes de nos abonnés, nous avons fait une nouvelle commande de ces Crucifix, que nous recevrons vers le 15 mars, et que nous vendrons aux prix suivants :

No. 1 Crucifix en cuivre argenté Christ massif 1 ½ pc ..... 25 cts.
No. 2 " " métal blanc argenté Christ massif 2 ½ pcs..... 50 cts.
No. 3 " " " " " " " 4 ½ pcs... ..... $ 1.50

N. B. — Nous n'enverrons aucun de ces crucifix à crédit. On est prié d'envoyer, avec la commande, le prix du crucifix demandé, en timbres, mandats ou bons de poste, à l'ordre de

PÈRE CHS. FRS. THIBAULT, O. P.
Administrateur.

FOURRURES !

CHS. DESJARDINS & CIE,

485 RUE STE-CATHERINE-EST, MONTREAL.

Le plus grand magasin au monde dans le commerce en détail de Fourrures.

☞ TOUT LE MONDE INVITÉ ☜

Vu la saison avancée, et le peu d'expansion dans le commerce des FOURRURES durant cet hiver, nous ferons à nos clients de

GRANDES RÉDUCTIONS!

SPECIALITÉ :

CASQUES et CHAPEAUX pour les Messieurs du Clergé

La Revue " Le Rosaire "

(14e année, 2ème Série)

Conditions d'Abonnement :

I. **Abonnement isolé** (adresse personnelle) : — " LE ROSAIRE " avec son supplément, " LE ROSAIRE POUR TOUS "

Prix de l'abonnement : { Pour le Canada — $1.00 payable d'avance. / Pour les Etats-Unis — $1.15 payable d'avance.

II. **Abonnements par zélateurs** : — Pour tout zélateur qui nous enverra au moins 6 abonnements, — à recevoir sous la même enveloppe — qu'il distribuera ensuite à ses abonnés : Le 11ème Gratis.

Prix de l'abonnement sans le Rosaire pour Tous : { Pour le Canada — 50 cts. payable d'avance. / Pour les Etats-Unis — 60 cts payable d'avance.

N. B. — Prière d'adresser l'argent, par chèques, mandats ou bons de poste, ainsi que toute demande de renseignements, au

PÈRE CHS.-FRS. THIBAULT, O. P.

Administrateur.